

RÉUNION ESTIVALE D'INFORMATIONS COMMUNALES

22 juillet 2023
COMPTE-RENDU

Points abordés lors de la réunion (voir diaporama)

Merlimont une commune où il fait bon vivre :

- Le budget
- Les travaux
- Les liaisons douces et le stationnement
- Le cadre de vie
- Le développement durable
- La culture et le patrimoine
- Le sport
- La jeunesse
- Les associations
- L'action sociale
- La sécurité

Merlimont, une commune attractive :

- Les animations
- Le tourisme
- Le commerce
- Les services
- La communication

Merlimont, une commune tournée vers l'avenir

- Les travaux en réflexion
- Les travaux prévus
- La vélo-maritime
- L'urbanisme
- Le front de Mer

Questions du public

Pourquoi commencer la vélo-maritime par Cucq alors qu'à Merlimont c'est plus dangereux ?

Ce projet était initialement porté par l'ancienne communauté de communes. Avec la loi NOTRe, la CA2BM a été créée et a repris cette compétence. Le tracé avait été défini du nord au sud et la CA2BM suit cette feuille de route.

La municipalité n'est pas décisionnaire du calendrier des travaux, elle est consultée.

Serait-il possible de mettre le ramassage des déchets verts toutes les semaines en saison estivale ?

Le nombre de collectes a été adapté en fonction de la baisse du tonnage. Un voisin ou un membre de l'entourage pourrait pour sortir les sacs la veille de la collecte en cas d'absence.

Serait-il possible de nettoyer plus souvent les bouches d'égout rues Duquesne et du Centre qui sont encombrées par des feuilles afin d'éviter les inondations ?

Le directeur des services techniques est sollicité dans ce cadre.

Est-ce que le tout à l'égout va arriver rue de la Reliance ?

L'assainissement est une compétence communautaire. Lors de la reprise de la compétence par la CA2BM, le SIVOM a été dissout et les priorités ont changé du fait du nombre plus important de communes et de la réglementation en vigueur.

La police de l'eau a imposé certaines rues du fait de points noirs de pollution menaçant de bloquer les projets d'urbanisme en cas de refus de réaliser les travaux.

A ce jour, les finances pour ce type de projets étant considérablement réduites, ce sont les tronçons manquants sur le nord du secteur plage qui vont être réalisés.

Pas de période avancée pour l'avenue de la Reliance.

Pourquoi les agents du service technique enlèvent le sable avec un souffleur électrique cela fait trop de bruit, un balai et une pelle seraient plus efficaces mais c'est plus fatigant ?

Les agents utilisent du matériel plus adapté pour leur santé physique. Cela fait partie des nouvelles règles pour le bien-être au travail, ce n'est pas par souci de facilité.

D'autre part, quand le sable est fin et en faible quantité les agents utilisent le souffleur qui est plus efficace qu'un balai.

Peut-on ajouter des panneaux de limitation de vitesse car les gens roulent parfois très vite et cela peut être dangereux ?

La totalité des secteurs plage et garden sont limités à 30 km/h depuis de nombreuses années. L'indication est matérialisée au sol à l'entrée de l'avenue de plage. Nos panneaux sont conformes à la réglementation.

Est-ce que les vélos sont autorisés à remonter l'avenue de la plage en sens interdit ?

Il n'est pas précisé sur les panneaux d'interdiction « sauf cyclistes » donc les cyclistes doivent prendre les rues dans le bon sens de circulation.

Vous dites que vous n'augmentez pas les impôts, mais la valeur locative augmente, donc nos impôts augmentent ...

En effet, mais je précise que nous n'augmentons pas la part communale des impôts locaux, l'augmentation des bases locatives est du fait de l'Etat.

Remarques du public :

Félicitations pour l'accueil des jeunes en SNU. Je me tiens disponible pour vous en fin de réunion si vous avez des questions à ce sujet car je suis formateur moi-même.